GOJO® RICH PINK™ Savon-Lotion



Version 1.2

Date de révision: 02/12/2018

Numéro de la FDS: 40000000210

Date de dernière parution: 08/25/2017 Date de la première version publiée:

02/01/2017

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : GOJO® RICH PINK™ Savon-Lotion

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : GOJO Industries, Inc.

Adresse : One GOJO Plaza, Suite 500

Akron, Ohio, 44311

Téléphone : 1 (330) 255-6000

Numéro d'appel d'urgence : CHEMTREC 1-800-424-9300

CHEMTREC +1-703-527-3887: Outside USA & CANADA

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Savon antibactérien

Restrictions d'utilisation :

Ceci est un produit de soins personnels ou un produit cosmétique sans danger pour les consommateurs et autres utilisateurs s'il est utilisé normalement et de façon raisonnablement prévisible. Les produits cosmétiques et les produits de grande consommation, qui sont spécifiquement définis à travers le monde par une réglementation, sont exemptés de l'obligation d'une FDS pour le consommateur. Bien que cette matière ne soit pas considérée comme dangereuse, cette FDS contient des informations utiles et essentielles pour une manipulation sûre et une bonne utilisation du produit dans des conditions industrielles de travail ainsi que pour des expositions non intentionnelles, telles que de grands déversements. Cette FDS devrait être conservée et disponible aux employés et autres utilisateurs de ce produit. Pour des conseils spécifiques d'utilisation, veuillez svp vous référer aux renseignements fournis sur le carton de l'emballage ou au mode d'emploi.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH

Irritation oculaire : Catégorie 2A

GOJO® RICH PINK™ Savon-Lotion



Version 1.2

Date de révision: 02/12/2018

Numéro de la FDS: 400000000210

Date de dernière parution: 08/25/2017 Date de la première version publiée:

02/01/2017

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence : Prévention:

P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peu-

vent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un méde-

cin.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux

Nom Chimique	NoCAS	Concentration (% w/w)
Ethanolamine	141-43-5	>= 1 - < 5
Chloroxylenol	88-04-0	>= 0.1 - < 1

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un

médecin.

Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un

médecin.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la

peau

Laver à l'eau et au savon par précaution.

Si une irritation se développe et persiste, consulter un méde-

cin.

En cas de contact avec les

yeux

En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec beau-

coup d'eau pendant au moins 15 minutes.

Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.





Version 1.2

Date de révision: 02/12/2018

Numéro de la FDS: 400000000210

Date de dernière parution: 08/25/2017 Date de la première version publiée:

02/01/2017

Demander conseil à un médecin.

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.

Se rincer la bouche à l'eau.

Appeler un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une sévère irritation des yeux.

Protection pour les secou-

ristes

Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utili-

ser les vêtements de protection recommandés

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appro-

priés

Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool,

de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappro-

priés

Aucun(e) à notre connaissance.

Produits de combustion dan-

gereux

Oxydes de carbone Oxydes de métaux

Oxydes de soufre Oxydes d'azote (NOx)

Méthodes spécifiques d'ex-

tinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvéri-

sée.

Information supplémentaire

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire

autonome.

Utiliser un équipement de protection individuelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Utiliser un équipement de protection individuelle.

Assurer une ventilation adéquate.

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Le matériel peut créer des conditions glissantes.

Précautions pour la protection de l'environnement

: Tout déversement dans l'environnement doit être évité. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

Éviter la dispersion (p.ex. par bac de rétention ou barrières à

huile).





Version 1.2

Date de révision: 02/12/2018

Numéro de la FDS: 400000000210

Date de dernière parution: 08/25/2017 Date de la première version publiée:

02/01/2017

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

peuvent pas être contenues.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimi-

nation.

Nettoyer soigneusement le sol et les objets contaminés en observant les règlements concernant l'environnement.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipula: :

tion sans danger

Équipement de protection individuel, voir section 8.

Ne pas avaler.

Éviter le contact avec les yeux.

Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Conditions de stockage

sures

Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Stocker en tenant compte des législations nationales spéci-

fiques.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

•	•	•		
Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Ethanolamine	141-43-5	STEL	6 ppm 15 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	3 ppm 7.5 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	3 ppm	CA BC OEL
		STEL	6 ppm	CA BC OEL
		VEMP	3 ppm 7.5 mg/m3	CA QC OEL
		VECD	6 ppm 15 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	3 ppm	ACGIH
		STEL	6 ppm	ACGIH

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.





Version 1.2

Date de révision: 02/12/2018

Numéro de la FDS: 400000000210

Date de dernière parution: 08/25/2017 Date de la première version publiée:

02/01/2017

Protection des yeux

: Aucune mesure particulière produit fourni est utilisé correc-

tement.

Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas

de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection de la peau et du

corps

Aucune mesure particulière produit fourni est utilisé correc-

tement.

Mesures de protection : Choisir une protection corporelle en relation avec le type, la

concentration et les quantités de substances dangereuses, et

les spécificités du poste de travail.

S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de

travail.

Mesures d'hygiène

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène

industrielle et aux consignes de sécurité.

Éviter le contact avec les yeux.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

Couleur : clair, rose

Odeur : Floral

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : 7.0 - 10.0 (20 °C)

Point de fusion/point de con-

gélation

Donnée non disponible

Point initial d'ébullition et in-

tervalle d'ébullition

85 °C

Point d'éclair : > 100 °C

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable

Limite d'explosivité, supé-

rieure

: Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité : 1.0262 gcm3





Version 1.2

Date de révision: 02/12/2018

Numéro de la FDS: 400000000210

Date de dernière parution: 08/25/2017 Date de la première version publiée:

02/01/2017

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : soluble

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Non applicable

Température d'autoinflammabilité

Donnée non disponible

Température de décomposi-

tion

La substance ou le mélange n'est pas classé comme auto-

réactif.

Viscosité

Viscosité, dynamique : 1,000 - 20,000 mPa.s (20 °C)

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme combu-

rant.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non classé comme danger de réactivité.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

Matières incompatibles : Oxydants forts

Produits de décomposition

dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation

Contact avec les yeux Contact avec la peau

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 5,000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 40 mg/l

Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur Méthode: Méthode de calcul





Version 1.2

Date de révision: 02/12/2018

Numéro de la FDS: 400000000210

Date de dernière parution: 08/25/2017 Date de la première version publiée:

02/01/2017

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

Estimation de la toxicité aiguë: > 5,000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Composants:

Ethanolamine:

Toxicité aiguë par voie orale :

DL50 (Rat): 1,515 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Estimation de la toxicité aiguë: 11 mg/l

Atmosphère de test: vapeur Méthode: Avis d'expert

Remarques: Basé sur la classification harmonisée du règle-

men t UE 1272/2008, Annexe VI

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Lapin): 1,025 mg/kg

Chloroxylenol:

Toxicité aiguë par voie orale

Estimation de la toxicité aiguë: 500 mg/kg

Méthode: Avis d'expert

Remarques: Basé sur la classification harmonisée du règle-

men t UE 1272/2008, Annexe VI

Toxicité aiguë par inhalation

CL50 (Rat): > 6.29 mg/l

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Evaluation: N'est pas irritant lorsqu'il est appliqué à la peau humaine.

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Composants:

Ethanolamine:

Espèce: Lapin

Résultat: Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition

Chloroxylenol:

Résultat: Irritation de la peau

Remarques: Basé sur la classification harmonisée du règlemen t UE 1272/2008, Annexe VI

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

GOJO® RICH PINK™ Savon-Lotion



Version 1.2

Date de révision: 02/12/2018

Numéro de la FDS: 400000000210

Date de dernière parution: 08/25/2017 Date de la première version publiée:

02/01/2017

Composants:

Ethanolamine:

Espèce: Lapin

Résultat: Effets irréversibles sur les yeux

Chloroxylenol:

Résultat: Effets irréversibles sur les yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Remarques: Le test du patch sur des volontaires humains n'a pas révélé de propriétés sensibili-

santes.

Composants:

Ethanolamine:

Type de Test: Test de Maximalisation (GPMT) Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Cochon d'Inde Résultat: négatif

Chloroxylenol:

Evaluation: Sensibilisation de la peau probable ou prouvée chez l'homme

Remarques: Basé sur la classification harmonisée du règlemen t UE 1272/2008, Annexe VI

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Ethanolamine:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de

mammi fères (test cytogénétique in vivo)

Espèce: Souris

Voie d'application: Ingestion

Méthode: OCDE ligne directrice 474

Résultat: négatif

GOJO® RICH PINK™ Savon-Lotion



Version 1.2

Date de révision: 02/12/2018

Numéro de la FDS: 40000000210

Date de dernière parution: 08/25/2017 Date de la première version publiée:

02/01/2017

Chloroxylenol:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Ethanolamine:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux

générations Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Type de Test: Développement embryo-fœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Méthode: OCDE ligne directrice 414

Résultat: négatif

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Ethanolamine:

Evaluation: Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Ethanolamine:

Voies d'exposition: Inhalation (poussière/buée/fumée)

Evaluation: Aucun effet significativement dangereux pour la santé n'a été observé chez les ani-

maux à des concentrations de 0,2 mg/l/6h/d ou moins

Toxicité à dose répétée

Composants:

Ethanolamine:

Espèce: Rat

NOAEL: 150 mg/m3

Voie d'application: Inhalation (poussière/buée/fumée)

Durée d'exposition: 28 d

GOJO® RICH PINK™ Savon-Lotion



Version 1.2

Date de révision: 02/12/2018

Numéro de la FDS: 400000000210

Date de dernière parution: 08/25/2017 Date de la première version publiée:

02/01/2017

Chloroxylenol:

Espèce: Lapin LOAEL: 180 mg/kg

Voie d'application: Contact avec la peau

Durée d'exposition: 90 d

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

Ethanolamine:

Toxicité pour les poissons :

CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): 349 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 65 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues

CE50r (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 2.8 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

NOEC (Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce)): 1

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

...

NOEC (Oryzias latipes (Killifish rouge-orange)): 1.24 mg/l

Durée d'exposition: 41 jr

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0.85 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Toxicité pour les bactéries

CE50 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)):

110 mg/l

Durée d'exposition: 17 h

Chloroxylenol:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0.76 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 7.7 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)

: 1

GOJO® RICH PINK™ Savon-Lotion



Version 1.2

Date de révision: 02/12/2018

Numéro de la FDS: 400000000210

Date de dernière parution: 08/25/2017 Date de la première version publiée:

02/01/2017

Persistance et dégradabilité

Composants:

Ethanolamine:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: > 90 % Durée d'exposition: 21 jr

Potentiel de bioaccumulation

Composants:

Ethanolamine:

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: -1.91

Chloroxylenol:

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: 3.27

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

en vigueur.

Emballages contaminés : Eliminer comme produit non utilisé.

Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage

ou d'élimination.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation Internationale

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Réglementation nationale

TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

GOJO® RICH PINK™ Savon-Lotion



Version 1.2

Date de révision: 02/12/2018

Numéro de la FDS: 400000000210

Date de dernière parution: 08/25/2017 Date de la première version publiée:

02/01/2017

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA Dans l'inventaire TSCA

AICS Listé ou en conformité avec l'inventaire

DSL Listé ou en conformité avec l'inventaire

ENCS Listé ou en conformité avec l'inventaire

ISHL Listé ou en conformité avec l'inventaire

KECI Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC Listé ou en conformité avec l'inventaire

NZIoC Listé ou en conformité avec l'inventaire

Listes canadiennes

Aucune substance n'est soumise à une déclaration de nouvelle activité significative.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet pour autres abréviations

AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; CPR - Règlement sur les produits contrôlés; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP -Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA -Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC -Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération écono-





Version 1.2

Date de révision: 02/12/2018

Numéro de la FDS: 400000000210

Date de dernière parution: 08/25/2017 Date de la première version publiée:

02/01/2017

mique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 02/12/2018

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / FR